

La «Maison commune d'Ivry» est un habitat participatif et coopératif fondé sur la solidarité et l'entraide, pour une fabrique partagée de la Ville. Elle confère à l'habitat sa valeur d'usage ; l'extrait de sa valeur d'échange et marchande. Elle instaure les principes de coopération, d'un habitat à sa juste valeur et administré par ses habitants.

Ses membres partagent et s'engagent à mettre en oeuvre les valeurs suivantes.

## solidaires

Nous affirmons les solidarités et le partage comme moyens du bien-être individuel et collectif. Au sein de la «Maison Commune», nous sommes attentifs à construire et à entretenir des démarches solidaires d'entraide, interpersonnelles et collectives. Nous nous attachons à mutualiser des moyens et des services. Nous mettons en commun et faisons vivre un lieu de vie partagé, catalyseur de ces solidarités quotidiennes. Nous nous engageons collectivement dans un compagnonnage actif, c'est-à-dire un soutien volontaire et mutuel face aux difficultés de vie et aux pertes d'autonomie matérielle ou personnelle.

## accueillants

Nous reconnaissons les diversités générationnelle, culturelle et de parcours comme une richesse collective. Nous faisons le choix de ces fragilités joyeuses contre un lieu triste, uniforme et basé sur l'entre-soi. Attachés à notre ville, sa générosité et sa tradition d'accueil, nous nous y impliquons et apportons notre part. Cette «Maison commune» est ouverte, au quartier et à la ville, pour partager l'entraide, les solidarités et consolider le lien social de proximité.

## mélangés

Nous nous inscrivons dans une approche populaire et partagée de la ville. Pour faire ville, nous choisissons le mélange des échelles et la cohabitation des usages. Dans l'héritage social et local de Jean Renaudie, Renée Gailhoustet ou de l'atelier de Montrouge, nous reconnaissons aux lieux le rôle de catalyseurs sociaux, fédérateurs d'échanges et de convivialité. La «Maison Commune» est un lieu de vie, de travail, de rencontres ; respectueux des intimités et catalyseur d'échanges. Nous sommes attentifs à construire et entretenir la mixité fonctionnelle et les porosités urbaines.

## abordable

Nous sommes attachés à Ivry et à la banlieue. Nous affirmons que chacun doit pouvoir choisir et être acteur de son parcours résidentiel. La «Maison commune» s'efforce d'être et de demeurer abordable. Elle extrait, autant que possible, l'habitat des phénomènes spéculatifs et de marchandisation. Elle s'inscrit, dès à présent et à terme, dans le renforcement de la propriété sociale et collective des sols et du logement. Elle confère un place au mouvement HLM et/ou à la collectivité locale, garants de la permanence de ces valeurs. La «Maison Commune» est indivise ; elle appartient collectivement au groupe d'habitants.

## inclusifs

La «Maison Commune» est placée sous la souveraineté de ses habitants. Nous nous efforçons d'y construire des actions et décisions inclusives, respectueuses de la parole individuelle. Nous nous obligeons mutuellement par nos décisions collectives, issues d'une gouvernance coopérative.

Durant la phase de conception du projet, les futurs habitants de la Maison commune d'Ivry s'engageront par ailleurs à :

- s'investir dans le projet de Maison Commune d'Ivry jusqu'au terme de sa réalisation ;
- participer aux réunions de l'association de façon régulière et prendre part à son fonctionnement ;
- participer à l'organisation de temps forts sur la ville pour œuvrer au lien social et local ;
- être adhérent de l'association la Pétolette à jour de ses cotisations et participations aux frais.

Fait à Ivry-sur-Seine, le  
Pour l'association La Pétolette,  
Le/la président(e)

Pour l'habitant(e),  
(noms, prénoms, « lu et approuvé »)